

Colombes, le 17 novembre 2016

L'inspectrice de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles  
maternelles et élémentaires de la circonscription de  
COLOMBES 1

Mesdames et Messieurs les référents culturels

**Sophie AVIGNON**

Inspectrice de l'Éducation nationale

Académie de VERSAILLES

6<sup>ème</sup> Circonscription des Hauts-de-Seine  
COLOMBES 1

Téléphone : 01 56 05 80 87

Télécopie : 01 56 05 83 70

Mél. : [0922534e@ac-versailles.fr](mailto:0922534e@ac-versailles.fr)

10, rue Victor Hugo  
92700 COLOMBES

Dossier suivi par : Loétitia Dupont

***“Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture”***

Extrait de l'arrêté du 1-7-2015 – Le parcours d'éducation artistique et culturelle

## **RÉFÉRENTS CULTURELS « Musée des écoles » Modalités de mise en œuvre des actions en 2016-2017**

### Textes internes :

- « RELEVÉ DE CONCLUSIONS » réunion des référents culturels du 3 février 2016.
- Mise en œuvre des référents, circonscription de Colombes 1, année 2016-2017 (tableau des missions spécifiques)
- Note de service du 3 octobre 2016 (Mise en place des référents au sein des écoles)
- Contrat d'objectifs de circonscription

### Textes de références :

- Arrêté du 1-7-2015 relatif au « Parcours d'éducation artistique et culturelle »
- BO spécial n°11 du 26 novembre 2015 relatif aux programmes du cycle 2 au cycle 4.
- BO spécial n°2 du 16 mars 2015 relatif au programme de l'école maternelle.

### Points de mise en œuvre du projet « Musée des écoles »

- Liste des référents à la rentrée 2016
- Missions du référent culturel
- Historique du projet « Musée des écoles »
- Diagnostic à la rentrée 2016
- Perspectives et calendrier 2016-2017



### **1 - Liste des référents à la rentrée 2016 :**

Madame BOEUF – école maternelle Anne Frank  
Madame DEMIRDJIBACHIAN – école maternelle Buffon  
Madame DUCHIER – école maternelle Charles Péguy  
Madame SAINTJEAN – école maternelle Denis papin  
Madame BAUCHE – école maternelle Gustave Bienvêtu  
Madame CHOQUET – école maternelle Henri Martin  
Madame RAILLARD – école maternelle Jules Verne  
Mesdames HENNEQUIN et BOUCHOUICHA – école maternelle Marcelin Berthelot  
Madame KORCHI – école maternelle La Tour d’Auvergne  
Madame HOULET – école Charles Péguy A  
Monsieur CHAUVEAU – école Charles Péguy B  
Madame CHAVANY – école élémentaire Henri Martin  
Madame CATET – école Lazare Carnot  
Madame PERI – école Léon Bourgeois A  
Madame DRUGUET – école Léon Bourgeois B  
Madame MARON – école Marcelin Berthelot A  
Madame ROBERT – école Marcelin Berthelot B  
Madame RAMDANI – école élémentaire La Tour d’Auvergne

### **2 - Missions du référent culturel** (cf. note de service du 03/10/2016)

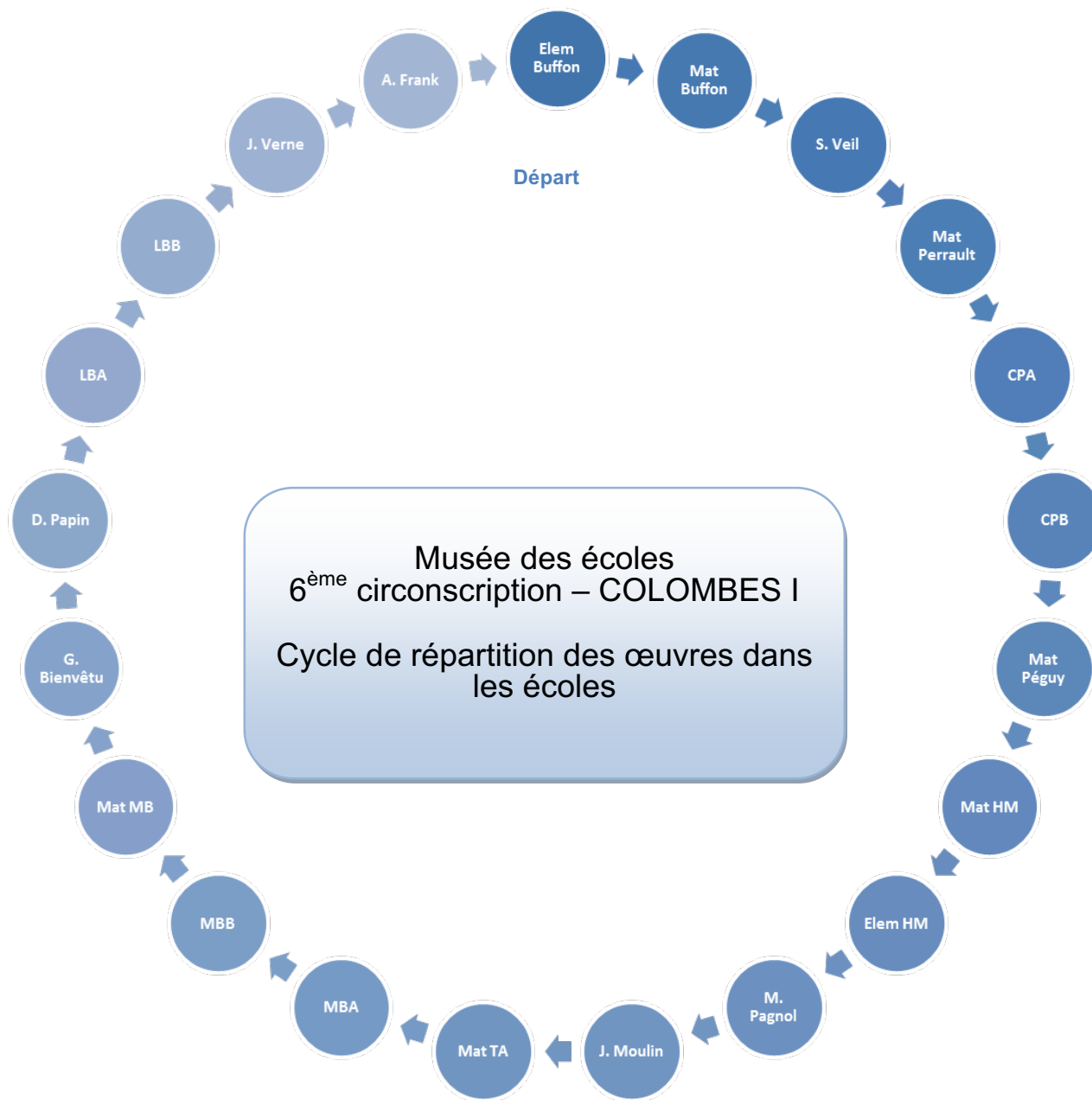
- Représenter l’équipe enseignante lors des réunions de travail inhérentes au choix culturel en 2016-2017 ;
- Transmettre à l’équipe enseignante lors des conseils de cycle les échanges et réflexions partagés avec les enseignants des autres écoles et l’équipe de circonscription ;
- Suivre les projets conduits au sein de l’école et les restituer afin d’apporter la lisibilité des actions engagées ;
- Assurer le suivi du matériel, des ouvrages liés au domaine.

### **3 - Historique du projet « Musée des écoles » :**

« *Les œuvres les plus communes du répertoire culturel ne sont pas connues par les élèves de cycle 3* » est le postulat récurrent ayant entraîné la philosophie du projet « **Musée des écoles** » avec pour principe initial :

- Chaque école se dote de 3 à 4 œuvres encadrées et mises en valeur dans l’établissement.
- L’emplacement des œuvres doit privilégier leur fréquentation au quotidien dans les écoles en partageant cette offre aux regards des acteurs de la communauté éducative élargie (parents...).
- Les œuvres, sous-forme d’échanges, circulent dans les écoles avec une fréquence de trois fois par an.
- Des propositions peuvent être faites pour construire des activités mutualisées autour des ces œuvres.
- Un roulement des œuvres est organisé par le CPC en charge de dossier.
- Le choix des œuvres est à la discrétion des équipes enseignantes et du CPC en lien avec la conseillère départementale « Arts visuels ».
- Des crédits pédagogiques de circonscription ont été dédiés à l’acquisition d’œuvres pour faciliter la réalisation de ce projet dans certaines écoles.

Un cycle de répartition avait été proposé (modifiable en fonction des inscriptions effectives des écoles) :





Perspectives de travail en 2015-2016 :

- Recenser les ressources existantes
- Lister les écoles souhaitant intégrer le projet
- Répartir les achats d'œuvres.

#### **4 - Diagnostic à la rentrée 2016**

La réunion des référents culturels du mercredi 12 octobre 2016, où certains collègues absents ont pu régulariser leur situation, a permis de faire un point sur la réalisation effective du projet. A cette date, les référents ont annoncé un réel intérêt pour la mise en œuvre de ce musée à la fois dans sa dimension collective mais aussi dans sa dimension réflexive d'une offre culturelle avec un esprit de construction commune d'un parcours d'éducation artistique et culturelle.

Un point général a permis d'établir les constats suivants :

- Certaines écoles se sont emparées du projet en se dotant d'œuvres, en les présentant au sein de leur établissement.
- Des crédits pédagogiques de circonscription ont permis l'achat de visuels et de cadres.
- La liste des œuvres réellement acquises n'est pas établie.
- Le regroupement des œuvres en trilogies n'est pas formalisé.
- Certaines écoles ont souhaité rejoindre cette dynamique.
- Les modalités de fonctionnement pour la passation des œuvres restent à réaliser.

#### **5 - Perspectives et calendrier 2016 - 2017**

Ces éléments ont permis de définir des objectifs opérationnels pour l'année en cours en privilégiant des règles de fonctionnement connues de tous :

- Recenser les œuvres par trilogie et par école.
- Créer de nouvelles trilogies en s'appuyant sur la liste initiale, en équilibrant les choix (support, œuvres...)
- Construire un document-support de présentation des trilogies du « Musée des écoles » (arthothèque)
- Etablir des règles de circulation des trilogies (charte de fonctionnement)
- Réfléchir et proposer des pistes pédagogiques pour doter les élèves d'une culture commune autour de la fréquentation, la pratique et l'appropriation des savoirs en respectant la liberté pédagogique de chaque équipe.

#### **↳ Octobre 2016 à février 2017 :**

Les écoles s'engagent à constituer leur trilogie, la récupérer si besoin et la présenter au sein de leur établissement. Le CPC accompagne cette démarche de recensement en facilitant la communication entre groupes. Les trilogies sont numérotées puis présentées dans un diaporama (document support) avec l'aide de Chloé Pineau, assistante de circonscription. Les visuels doivent être vérifiés par les référents pour s'assurer de la finalisation d'un document en février. Les équipes souhaitant intégrer ce collectif s'insèrent naturellement dans cette mise en œuvre. Certaines écoles ont proposé des œuvres dans l'esprit d'un prêt. Ces propositions peuvent enrichir la sélection des trilogies constituées. Une boucle-mails avec l'ensemble des référents favorise la communication générale. Une **réunion avant les vacances de février** instituera les modalités de fonctionnement pour la circulation des œuvres (règles de passation, sélection des trilogies...) avec l'élaboration d'une charte.

A la circonscription, ces visuels sont disponibles : (mettre le titre du tableau entre guillemets et l'artiste ensuite.

- « *Mariage paysan* » BRUEGEL
- « *La Liberté guidant le peuple* » E. DELACROIX
- « *Pierrot* » A. WATTEAU
- « *Les glaneuses* » MILLET
- « *Le tricheur à l'as de carreau* » DE LA TOUR
- Enluminure du Moyen-Age
- « *Les Menines* » VELASQUEZ
- « *Le laveur de Bazincourt* » PISSARO
- « *Le penseur* » RODIN (photographie noir et blanc)



- Vitrail
- « *La Joconde* » L. DE VINCI
- Auto portrait de VAN GOGH
- « *La danseuse sur la scène* » DEGAS

‡ **Février et Avril 2017 :**

Sur ces deux dates, les trilogies circulent deux fois en changeant de lieu dans le respect des règles définies en commun. Afin que cette organisation soit la plus efficiente possible, elle sera questionnée et sujette à des réajustements pour une déclinaison pragmatique dès la rentrée 2017.

En parallèle, des documents-ressources seront transmis aux référents pour qu'ils engagent une réflexion sur la fréquentation d'une œuvre et son exploitation pédagogique.

**Prochaine réunion de travail vendredi 19 mai 2017 de 13h00 à 15h00**

Pistes pédagogiques pour l'éducation à l'art et « *viser l'acquisition par l'élève d'une véritable culture artistique, riche, diversifiée, équilibrée...* ». Cette réunion sera conjointement animée avec le CPD arts visuels.

Je vous remercie de votre implication et de votre engagement dans ce projet fédérateur.

Compte-rendu rédigé par Loétitia DUPONT

Sophie AVIGNON